

Histoires et légendes du village (suite)

Par hasard ils se rencontrèrent dans la matinée, du côté de la ferme de Saint-Rémi. Ils riaient comme des bossus qui regardent leur bosse dans une glace.

- Pour le coup, dit Lindor, Fleur-des-eaux est à moi.
- Je réponds d'avoir Lisbeth dit Nicolas.
- Voisinelle ne peut m'échapper, dit Colin.
- Voyons nos moyens? Interrogea Nicolas.
- Pas de ça fit Lindor, une parole indiscrete lâchée sans le vouloir peut nous compromettre.

L'avis était bon. Il fut approuvé et quelques instants après, les trois amis se séparaient, contents, pour se rendre au travail.

Malgré le calme dans lequel les mettait l'assurance de leur succès, ils parurent longs les jours qui les conduisirent à la veille de l'Assomption. C'était l'heure des promesses mais c'était aussi la leur et, partant, ils se devaient à l'exécution de leurs plans, lesquels consistaient, disons-le, à empêcher leurs belles amies d'aller à la fontaine Berdouille. Le délai passé, pensaient-ils, le miroir de l'eau aurait perdu sa vertu et vraiment les trois jeunes filles le consulteraient. Or, pendant qu'ils manigançaient, Lisbeth, Voisinelle et Fleur-des-eaux se faisaient pimpantes. Mais voilà qu'au moment où Voisinelle sortait pour se joindre à ses deux compagnes, une voix la héra :

- Hé! Voisinelle, je crois qu'il y a un loup dans ta bergerie. Tes moutons en sont forts en désordre.

Un loup dans la bergerie ! Ah ! Mon dieu ! Qu'allait faire, qu'allait devenir Voisinelle ? Car elle était seule à la maison. Ses parents étaient aux champs.

Elle ne perdit pas le Nord, heureusement, et s'arma d'une fourche. Elle alla droit à la bergerie, bien décidée à tuer l'animal s'il se laissait approcher.

Seulement de loup, point. Pour ce qui était des moutons, ils avaient bel et bien fichu le camp, à plus de quatre cents enjambées de leur litière, là où poussait une herbe tendre dont la verdure et la senteur les avaient attirés. Ils étaient passés par une porte de derrière qu'on avait ouverte intentionnellement.

- Ah! Les bestioles! S'écria Voisinelle en colère.

Elle s'en fut vers ses moutons en les appelant car ils avaient chacun leur nom : Fourré, Laine, Blanche, Noiraud, Tondu, Bébé. Laine, Blanche et les autres étaient tout à leur repas succulent et se bouchaient les oreilles, ce que voyant, la bergère les menaça du bout de sa fourche, et bien sûr elle y serait allée de se grands coups lorsque survint un affreux bossu, qui lui dit gentiment :

- Allez-vous en, mademoiselle, vous avez quelque chose à faire ailleurs. Reposez-vous sur moi du soin de faire rentrer vos moutons.

Elle regarda à deux fois et comme il avait l'air honnête et qu'il parlait sans détour, elle accepta la proposition puis, sans plus attendre, partit d'un pas pressé. Chemin faisant elle rencontra Lisbeth qui, elle aussi, précipitait sa marche.

- Ah! Lisbeth, j'ai eu de ces tours! J'ai cru ne jamais pouvoir aller à la fontaine. Imagine-toi qu'au moment où j'allais mettre le pied dehors, mon moulin s'est mis à marcher tout seul. On avait baissé la vanne et la roue tournait d'un train d'enfer. J'ai essayé de l'arrêter; impossible. C'était donc le feu à brève échéance car il n'y avait pas un grain de blé dans la trémie. Heureusement il est survenu un brave garçon, bossu, il est vrai, qui m'a crié: « Allez-vous en, mademoiselle, vous avez quelque chose qui vous appelle ailleurs ; reposez-vous sur moi du soin d'arrêter votre moulin ». Et je suis partie ... Je lui dois une fière chandelle, va.

Cette aventure analogue à celle qui lui était arrivée, surpris Voisinelle. Elle allait faire la remarque à Lisbeth, lorsque Jean LATILLE, un loustic du village, déboucha d'une rue. Il tenait un gros bouquet.

- Oh! Les belles fleurs! S'exclamèrent les deux promesses.
- Je vous les offrirais bien, dit le jeune homme, mais je n'en puis disposer ; c'est une commission ... Elles viennent de chez Fleur-des-eaux, la jardinière ; et même que la jardinière était d'une humeur massacante en les cueillant ... elle avait un rendez-vous, paraît-il, et nous étions là trois qui voulions être servis de suite. Justement est arrivé un garçon ; un affreux bossu, qui lui a soufflé ces mots ... (à suivre)

L. JANEAU et G. COCHE

MAIRIE

8 rue de la Résistance
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE/FAX :
03.23.60.26.12

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
monceausuroise@wanadoo.fr

LECUYER WILLIAM

7 rue Du Colonel EDART
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
03.23.60.22.78

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
wil.lec@wanadoo.fr

JANEAU LUC

15 rue du Général De Gaulle
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
03.23.60.48.38

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
ljaneau@wanadoo.fr

FORTIN MARIE CLAIRE

7 rue René VINCHON
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
03.23.60.23.61

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
marie-claire-fortin@wanadoo.fr

PERMANENCES

MAIRE :

LE MERCREDI DE 18 à 19H30
Sauf en AOUT

ADJOINTS :

LE MARDI DE 18H30 à 19H30
Sauf en JUILLET et AOUT

SECRETARIAT :

LE MERCREDI DE 16 à 18H00
Sauf en AOUT

Les auteurs de ce numéro :

W.LECUYER / L.JANEAU /
M.C.FORTIN / G.COCHÉ /
B.SELLIER / L.SOLON
Rédaction : W.LECUYER

Vous souhaitez rejoindre
l'équipe qui compose et
rédige ce bulletin
municipal.

Vous avez des idées des
remarques, des
suggestions sur notre
travail.

Contactez-nous et nous
vous inviterons à participer
à la prochaine réunion.

Ce document est rédigé et imprimé par nos soins

AVRIL 2009
Numéro 4

Bulletin municipal

SOMMAIRE

- L'édito
- Les informations, les votes et délibérations
- Avoir conscience de notre environnement
- La recette de saison
- Que s'est-il passé chez nous dernièrement ?
- Actualité
- Tester et stimuler son activité cérébrale
- Histoire et légende du village
- Nous continuons à vous rappeler la nécessité de traiter les ronces, chardons et orties en cette période propice à leur développement mais également de tailler les arbres et arbustes qui obstruent les accès de voiries et les lignes de distribution en électricité ou en communication.
- Nous vous rappelons qu'il n'est pas autorisé de créer des dépôts sauvages de déchets de tontes, de tailles et d'ébranchages.
- Afin de préserver la propreté dans notre commune (trottoirs et cimetière) il est respectueux de ne pas laissez divaguer vos animaux (ou sous contrôle).

Les infos et actes de civismes

L'édito



Le lavoir

Déjà 1 an que nous sommes élus pour diriger les projets et les finances de notre belle commune de MONCEAU SUR OISE. Nos orientations doivent répondre à des notions essentielles comme la reconnaissance de notre village, l'amélioration de ses structures, de votre cadre de vie, des services à votre disposition dans la commune ou dans l'intercommunalité. Etre élus c'est s'engager à vous faire remonter les informations émanant de nos divers implications intra et inter communales. C'est aussi recueillir et transmettre vos problèmes et vos besoins. Pour répondre à notre engagement, nous vous proposerons avant la fin du moi de juin, une nouvelle réunion publique comme en novembre 2008.

Le Maire, W.LECUYER

Les informations, les votes et délibérations

REGLEMENT DE DEPENSES DE 2008 SUR L'EXERCICE 2009

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour le règlement de dépenses 2008 sur l'exercice 2009.

Les factures arrivées trop tardivement en cette fin d'année 2008, concernant des opérations ou des achats, font l'objet d'une prise délibération pour être régularisées sur l'exercice 2009. Cela concerne entre autres, les bons d'achats de Noël pour les enfants ou les frais de gymnase liés à la scolarisation pour un montant total de 759,24 €

PRESENTATION D'ORIENTATION DE LA COMMISSION BALLADUR

Le Conseil Municipal c'est positionné contre l'éclatement de la région Picardie, suite aux propositions avancées par la Commission BALADUR.

ORIENTATION BUDGETAIRE

Les orientations éventuelles à mettre en place dans le budget 2009.

Les travaux de voiries :

Le chemin Lamart, La rue du commandant Lécaillon, la rue de la résistance.

Les travaux d'entretien :

Réfection des plaques et grilles du réseau pluvial et des descentes de gouttières sur les trottoirs

Les travaux sur les bâtiments :

Changement de la porte du couloir de la mairie et du logement, prévision d'un passage d'entretien et de réfection des différentes couvertures de nos bâtiments. Décision définitive d'annulation concernant la rénovation de façade de mairie.

Les achats de matériels :

Lave-vaisselle pour la salle du foyer Rural avec chariot de service inox.

La réserve de fonctionnement en préparation des budgets suivants :

Prévisions des travaux à envisager en 2010 et 2011 pour l'extension de la salle du Foyer Rural

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Sous la Présidence de M. JANEAU LUC les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour le CA 2008.

	Compte Administratif 2008	
Dépenses de FONCTIONNEMENT	60 291,78	
Recettes de FONCTIONNEMENT	90 623,77	
Dépenses D'INVESTISSEMENT	12 633,16	Reste à réaliser
Recettes D'INVESTISSEMENT	35 667,12	525

INFORMATION

Le mercredi 3 mai 2009 dans la journée
le Club informatique de VADENCOURT organise un rallye touristique qui passera dans la commune. Nous vous informons que des participants seront susceptibles de vous interpeller pour vous poser quelques questions.

Le mercredi 6 mai 2009 à 18H30
se tiendra en la Mairie, une réunion du Comité consultatif sur les travaux dans la commune. Cette réunion vous est ouverte, les informations recueillies seront remontées au Conseil Municipal.

Le vendredi 8 mai 2009 à 11H30
WILLIAM LECUYER Maire de Monceau sur Oise et le Conseil Municipal, vous convient à la cérémonie de commémoration de la capitulation de l'armée Allemande le 8 mai 1945

Le vendredi 5 juin 2009 à 19H00
L'association MON.SO.ANIM et la commune proposent de vous accueillir dans la salle Communal du Foyer Rural pour célébrer la Fête de Mères

Le dimanche 7 juin 2009
se tiendra dans la salle Communal du Foyer Rural, les Elections Européennes. Nous rappelons que lors de cette journée vous aurez à élire les parlementaires Européens pour les 5 prochaines années.

Il y a peu de temps, des individus ont volés nos deux tables-banc qui étaient sur le terrain d'embarcadère de l'Oise. Si vous avez aperçu ou entendu quelque chose, n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous vous en remercions par avance.

INFORMATION

Le dimanche 21 juin 2009
L'association MON.SO.ANIM et la commune vous propose un rallye pédestre à MONCEAU SUR OISE. Cette journée est construite en 4 temps :

1. LE RALLYE :
Inscriptions anticipées aux coordonnées suivantes : wil.lec@wanadoo.fr ou marie-claire-fortin@wanadoo.fr
Inscription ce jour là dès 8H00 du matin
Équipe de 2 ou 3 personnes (Enfants accompagnés obligatoirement par 1 adulte)
Tarif :

- Gratuit pour les enfants ayant moins de 12ans
- 2€ pour 2 adolescents et 3€ pour 3 adolescents (de 12 à 17ans)
- 5€ pour 2 adultes et 7€ pour 3 adultes (18 et plus)
- Distribution de la carte à 8H45
- Départ à 9H00 de la place du village.
- Réception des équipes au lieu dit « la berdouille » jusque 12H30 et annonce des prix au fur et à mesure

2. LE REPAS :
Inscriptions anticipées pour le 8 juin 2009 au plus tard aux coordonnées suivantes : wil.lec@wanadoo.fr ou marie-claire-fortin@wanadoo.fr
03.23.60.22.78/03.23.60.23.61

- Tarif : 5€ pour les enfants (-de 12ans)
 - 8€ pour les adolescents (de 12 à 17ans)
 - 12€ pour les adultes (18 et plus)
- Installation et invitation au stand de repas dès 13H00 (Apéritif, jambons grillés, salades composées, salades de fruits, une boisson gratuite pour les enfants)

3. DISTRIBUTION DES LOTS :
Annonce des résultats et distributions des lots à 14H30

4. VISITES GUIDEES :
A partir de 15H15 il sera proposé des visites guidées des bâtiments et monuments de la commune et de leur histoire (Calvaire et monument aux morts/Eglise/Micro centrale hydraulique d'électricité)
Les visites sont gratuites et ouvertes à tous

Que s'est-il passé chez nous dernièrement ?

Vous aurez remarqué que notre panneau d'entrée d'agglomération en provenant de FLAVIGNY LE GRAND a été changé. A cette occasion le panneau de limitation de vitesse à 45 km/h a également été retiré. Cela induit une nouvelle limitation de vitesse à 50 km/h comment le stipule la réglementation du code de la route pour les entrées en agglomération. Toutefois, nous vous invitons évidemment à rester prudent et particulièrement sur les entrées de notre commune qui ne qui n'offre pas toujours une parfaite visibilité.

W.LECUYER

Actualité

Consommation alimentaire d'un adulte Français
(sur une année)



L.SOLON

Les aliments dont la consommation a le plus varié depuis dix ans sont :
Le sucre et ses dérivés (confiture) : - 27%
La viande et les abats : - 20%
Les glaces et desserts glacés : + 30%

Avec la boisson, c'est plus de 700 kg d'aliments qu'un adulte français consomme sur une année.

Tester et stimuler son activité cérébrale

ENIGME 1

Manuscrit

Un clerc doit paginer un manuscrit de 0 à 100. Combien de fois inscrira-t-il le chiffre 9 ?

ENIGME 2

5 dl
3 dl
Filtre d'amour

Merlin doit préparer un philtre d'amour pour le Roi Arthur. D'après son grimoire, il faut 4dl d'huile de crapaud. Pour mesurer, l'enchanteur ne dispose que de 2 pots non gradués, l'un d'une contenance de 5dl, l'autre de 3dl. Comment peut-il mesurer 4dl ?

ENIGME 3

Quel prix ?

Un encrier et une plume valent 11€00. L'encrier vaut 10€00 de plus que la plume. Combien vaut l'encrier et combien vaut la plume ?

REPONSE N°3 :

ENIGME 1, Les poignées de main : Ecartons tout de suite les babins qui sont là pour perturber le calcul. Elles sont donc à 10 mamans, la première sert 9 poignées de mains, la seconde 8 poignées, la troisième 7 poignées et ainsi de suite ...
1/9 ; 2/8 ; 3/7 ; 4/6 ; 5/5 ; 6/4 ; 7/3 ; 8/2 ; 9/1 soit (9+8+7+6+5+4+3+2+1)= 45 poignées

ENIGME 2, Les ampoules : Appuyer sur un premier interrupteur et attendre 2 minutes. Puis éteindre. Appuyer sur un second interrupteur. Aller dans la pièce. L'ampoule chaude correspond au premier interrupteur, l'ampoule allumée au second et la troisième ampoule correspond évidemment à l'interrupteur que l'on n'a pas manipulé.

ENIGME 3, L'escargot : Il gagne 1 m par tranche de 24 heures. Le 2 juin à 8 heures, il sera à -11 m. Le 3 juin à 8 heures, il sera à -10 m. etc.
Le 10 juin à 8 heures, il sera à -3 m. Donc, le 10 juin à 18 heures, il sortira du puits.

W.LECUYER

VOTE DU COMPTE DE GESTION 2008

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour le Compte de Gestion 2008.

AFFECTATION DES RESULTATS DE 2008

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour l'Affectation des Résultats 2008. Soit :

une affectation à l'excédent reporté de **44 884,35 € pour la section FONCTIONNEMENT**
Une affectation à l'excédent reporté de **16 45,06 € pour la section INVESTISSEMENT**

VOTE DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour l'augmentation de 1% des quatre Taxes Directes Locales pour l'année 2009.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour le Budget Primitif 2009. (Voir détails sur l'orientation budgétaire)

	Budget Primitif 2009
FONCTIONNEMENT	133 313,35
D'INVESTISSEMENT	19 710,06

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FDS 2009

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour la demande de subvention au titre du FDS (concernant les travaux de voiries).

DETERMINATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE FRANCE

TELECOM POUR 2008

Selon la Loi de réglementation des télécommunications n96-659 du 26 juillet 1996

Les membres du conseil Municipal ont délibérés POUR, à l'unanimité des membres présents pour la demande d'une redevance d'occupation du domaine public de France Télécom pour 2008 (concernant les réseaux aériens et souterrains soit environ 40€)

QUESTIONS DIVERSES

Suite à la demande de subvention des portes drapeaux de guise, le Conseil Municipal se verra favorable pour octroyer une subvention de 50€ sur présentation d'un bilan financier.

W.LECUYER

Avoir conscience de notre environnement

Qui n'a pas entendu parler du Grenelle de l'Environnement. Protéger notre environnement ! Nous pouvons tous contribuer à notre niveau ! Toutes nos implications, même si elles sont modestes contribuent à cette démarche, cette nouvelle manière de vivre proprement. Ne plus laisser couler l'eau du robinet, ne plus laisser en veille nos appareillages électriques, utiliser des ampoules économiques et dans notre quotidien gérer nos déchets.

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Il y a en a qui ne sont pas évitables et pour cela nous avons des solutions concrètes. Bientôt nous aurons des collecteurs de piles usagées en Mairie et par le concours de la Communauté de Commune nous aurons la possibilité de vous proposer des composteurs de déchets à des prix attractifs. Pour tout le reste il y a le Tri Sélectif et la Déchèterie. Mieux trier, mieux recycler, c'est possible.

W.LECUYER

La recette de saison

INGREDIENTS

- ~ 200gr de sucre semoule
- ~ 3 œufs entiers
- ~ 75gr de lait
- ~ 300gr de farine
- ~ 125 gr de margarine végétale
- ~ 1/2 cuillère à café de bicarbonate alimentaire
- ~ 3/4 d'un sachet de levure Alsacienne

Le jus d'un demi citron pour l'Arôme

La Madeleine

Préparation pour 30 Madeleines (environ).

Battez légèrement sucre et œufs, ajoutez le lait, le bicarbonate et le jus de citron. Incorporez à la spatule la farine mélangée à la levure Alsacienne et pour terminer, la margarine fondue, à peine tiède.

Laisser reposer 1 heure et reprendre un peu la pâte à la spatule avant de la dresser dans des moules graissés, non farinés.

Pour dresser, se servir d'une cuillère ou d'une poche munie d'une douille ronde.

Pour la cuisson, compté 15 minutes à 210 °C.

Bonne dégustation !!!

B.SELLIER